

pumpkin

CONDITIONS GÉNÉRALES -D'UTILISATION

Minute papillon !

On sait, c'est loooong à lire les CGU : on te propose de commencer avec ce petit préambule.

Du temps, tu gagneras

L'appli Pumpkin va te permettre de rembourser tes potes facilement en quelques clics, simplement munis de leur numéro de téléphone. Tu pourras également leur demander de te rembourser directement depuis l'appli aussi facilement et rapidement.

Tes amitiés, tu préserveras

L'appli va te permettre de décomplexer les conversations "argent" avec tes potes. Tu pourras prévoir des paiements réguliers pour rembourser un abonnement partagé, ou bien, créer des Ardoises entre potes pour faire les comptes et savoir en un clic qui doit quoi à qui pour le week-end à Barcelone.

® Tes propres données bancaires et personnelles, tu enregistreras

Ajoute seulement les informations de CB, d'IBAN ou de document d'identité t'appartenant. Si tu es mineur.e, pas de soucis, il nous faudra juste quelques documents supplémentaires. Contacte-nous à hello@pumpkin-app.com, nous sommes là pour t'accompagner !

Avec tes amis seulement, de l'argent tu échangeras

Echange de l'argent seulement avec des personnes de confiance. N'achète rien à distance à un inconnu, nous serions dans l'impossibilité de te rendre l'argent si tu ne recevais pas ton achat.

Ton mot de passe et ton code pin, jamais tu ne communiqueras


Personne d'autre que toi ne peut utiliser ton compte. Toi seul.e est responsable de la sauvegarde de tes codes d'accès.

 Depuis ton téléphone personnel, tu te connecteras

Te connecter depuis le téléphone de quelqu'un d'autre peut bloquer ton application. C'est une mesure de sécurité mais il vaut mieux le savoir en cas de panne de batterie.

 Un seul compte, tu créeras

Tu es unique : tu n'as donc besoin que d'un seul compte.

 Si tu veux vendre avec ton asso ou ta boite, c'est *Pumpkin Business* que tu utiliseras !

Il n'est pas autorisé de faire de la vente de bien ou de service sur l'app Pumpkin. Tu veux vendre des billets de soirées pour ton asso ou avoir une solution de paiement pour ton entreprise de yoga ? On te propose notre plateforme de paiement Pumpkin Business, qui permet d'utiliser l'app de façon pro en toute légalité : n'hésite pas à nous contacter à pro@pumpkin-app.com pour plus d'infos ;)

Informations préalables

Les informations présentes sur le site Pumpkin-app.com visent à informer le public de l'offre de Service proposée par Pumpkin. Ces informations ont une valeur purement informative, non contractuelle et sont susceptibles d'évoluer.

Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) entrent en vigueur à compter du 14 septembre 2020. Elles sont valides à cette date pour les nouveaux Utilisateurs et à compter du 14 novembre 2020 pour les Utilisateurs inscrits avant le 14 septembre 2020. Pumpkin peut les modifier à tout moment.

En utilisant l'application mobile Pumpkin, l'Utilisateur reconnaît avoir lu et expressément consenti aux présentes.

Préambule

PUMPKIN a développé une application mobile destinée à simplifier le remboursement et l'échange d'argent entre particuliers.

Ce Service s'appuie sur :

- le service de monnaie électronique développé et géré par la société Mangopay, société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est situé 10 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459 (agrée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous les références n°3812) (ci-après Mangopay ou l'Emetteur) dont PUMPKIN est distributeur au sens de l'article L.525-8 du Code Monétaire et Financier ;
- les services de Payline qui, en sa qualité de PSP (Payment service provider), est un des leaders de la sécurité des solutions de paiements, certifié PCIDSS et qui assure le stockage des numéros de cartes bancaires des Utilisateurs ;
- le service d'hébergement de fonds de son partenaire bancaire, le Crédit Mutuel Arkéa.

Afin de pouvoir utiliser le Service Pumpkin de remboursement et d'échange d'argent entre particuliers, l'Utilisateur est tenu préalablement de prendre connaissance et d'accepter :

1. Les conditions générales d'utilisation de Mangopay, [établissement de monnaie électronique agréé Prestataire de service de paiement](#) fournissant le service d'ouverture et de gestion de Compte de paiement ([cliquer ici pour les consulter](#))
2. Les Conditions Générales d'Utilisation Pumpkin ;
3. La politique de confidentialité Pumpkin

Les utilisateurs souhaitant souscrire à l'offre de compte Pumpkin by CFCAL devront également lire et accepter expressément les conditions générales, particulières et tarifaires du Compte Pumpkin by CFCAL.

1. DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes, les termes ci-après sont définis comme suit :

Application Mobile Pumpkin désigne l'application téléchargée et à laquelle a souscrit l'Utilisateur pour payer le Bénéficiaire ou être remboursé le cas échéant. L'application est téléchargeable par l'Utilisateur par le biais d'une boutique en ligne, telle que Google Play, l'App Store aux fins d'être installée sur un smartphone.

Banque désigne le Crédit Mutuel Arkéa et ING Luxembourg ou tout autre établissement de crédit agréé dans un pays membre de l'Espace Economique Européen, que l'Emetteur pourrait lui substituer à l'avenir.

Bénéficiaire désigne la personne, titulaire d'un Compte Pumpkin (et Utilisateur de l'Application Mobile Pumpkin) au profit de laquelle est transférée la Monnaie Electronique dans le cadre d'un Paiement. Le Bénéficiaire peut grâce à l'Application Mobile Pumpkin bénéficier des Transactions.

Carte Bancaire désigne la carte de paiement ou de crédit, valable en France et en cours de validité, sous réserve de son acceptation par l'Emetteur (Visa, MasterCard, CB).

Compte Bancaire de l'Utilisateur désigne le compte en banque de l'Utilisateur, rattaché à son Compte Pumpkin et dont les coordonnées ont été fournies lors de sa souscription. Ce compte étant utilisé pour recevoir ou transférer des fonds à partir de son Compte Pumpkin. Le Compte Bancaire doit être domicilié en France et est libellé en euros. Les informations afférentes au Compte Bancaire de l'Utilisateur ne sont pas stockées par PUMPKIN mais par son partenaire Payline.

Compte Pumpkin désigne le compte de Monnaie Electronique de l'Utilisateur, créé lors de sa souscription à l'Application Mobile Pumpkin, à partir duquel l'Utilisateur est amené à effectuer ou recevoir des opérations de paiement.

Direct Pay in désigne le paiement effectué par un Payeur au Bénéficiaire, par sa carte bancaire, en remplissant un formulaire de paiement, sans recourir à l'Application Mobile Pumpkin.

Emetteur désigne Mangopay qui propose la solution de Monnaie Electronique distribuée par PUMPKIN. Pour les besoins des présentes, les contrôles et vérifications dont il est fait état aux présentes conditions générales tenant compte de la réglementation applicable pourront être exercés par l'Emetteur ou ses partenaires, notamment Payline et Crédit Mutuel Arkéa.

Identifiant désigne les données nécessaires à l'identification d'un Utilisateur par PUMPKIN se composant d'un User (adresse email valide) et d'un mot de passe.

Jour Ouvré désigne tous les jours à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés en France métropolitaine.

Monnaie Electronique désigne la valeur monétaire stockée sous forme électronique correspondant aux fonds déposés au nom de l'Utilisateur dans son Compte Pumpkin.

La Monnaie Electronique est émise et gérée par l'Emetteur et distribuée par PUMPKIN.

Paiement désigne l'opération par laquelle un Bénéficiaire récupère auprès d'un Payeur des fonds en euros. Les Payeurs effectuent les paiements soit à partir de leur Compte Pumpkin s'ils utilisent l'Application Mobile Pumpkin, soit à partir de leur Compte Bancaire s'ils ne l'utilisent pas.

Virement (pay-out) désigne l'opération par laquelle les fonds du Bénéficiaire inscrits sur son Compte Pumpkin sont transférés sur son Compte Bancaire, dans la limite de la réglementation applicable.

Payeur désigne la personne qui paye un Bénéficiaire. Le Payeur est soit un Utilisateur qui utilise l'Application Mobile Pumpkin, soit quelqu'un qui transfère des fonds sur le Compte Pumpkin du Bénéficiaire par carte bancaire sans utiliser l'Application Mobile Pumpkin (Direct Pay In).

Remboursement(s) (cashback) désigne la Transaction par laquelle PUMPKIN opère des remboursements au profit des Payeurs. Le Remboursement donne lieu à un crédit du Compte Pumpkin de l'Utilisateur.

Service Pumpkin désigne les prestations fournies par PUMPKIN à l'Utilisateur/Bénéficiaire une fois le Compte Pumpkin de l'Utilisateur ouvert et l'Application Mobile Pumpkin téléchargée.

Transaction désigne indistinctement les trois types d'opérations suivantes comprises dans le Service Pumpkin bénéficiant à l'Utilisateur/Bénéficiaire : Paiement, Virement et Remboursement.

Vous ou l'**Utilisateur** désigne toute personne physique agissant pour son compte, ouvrant un Compte Pumpkin, après avoir validé les présentes CGU et utilisant la Monnaie Electronique

émise par l'Emetteur afin de bénéficier des Transactions. L'Utilisateur est également Bénéficiaire lorsqu'il reçoit lui-même des fonds de Monnaie Electronique d'un autre Utilisateur.

2. OBJET

Les présentes CGU s'appliquent aux Utilisateurs/Bénéficiaires, titulaires d'un Compte Pumpkin. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles PUMPKIN, en tant que distributeur de la Monnaie Electronique Mangopay, fournit à l'Utilisateur/Bénéficiaire une Application Mobile Pumpkin permettant d'utiliser et de gérer son compte de Monnaie Electronique.

L'attention de l'Utilisateur/Bénéficiaire est attirée sur le fait que PUMPKIN est un distributeur de la Monnaie Electronique de Mangopay. En cette qualité, il n'est ni émetteur, ni gestionnaire de monnaie électronique au sens du code monétaire et financier, Mangopay assumant seul ce rôle vis-à-vis de l'Utilisateur. En conséquence, PUMPKIN n'est pas partie à la relation contractuelle entre l'Utilisateur et Mangopay, celle-ci étant régie par les conditions générales Mangopay acceptées par l'Utilisateur parallèlement à l'acceptation des présentes CGU.

Ces CGU constituent l'intégralité du contrat conclu entre l'Utilisateur/Bénéficiaire et PUMPKIN au titre de l'utilisation de l'Application Mobile Pumpkin permettant de gérer le compte de Monnaie Electronique (ci-après le « Contrat »).

Seul le Contrat fera foi entre les Parties en cas de litige.

3. INSCRIPTION DE L'UTILISATEUR

3.1 CONDITIONS NÉCESSAIRES ET PRÉALABLES À L'INSCRIPTION

L'Utilisateur déclare être :

- une personne physique,
- résidant en France ou en Belgique

- âgé d'au moins 18 ans ou d'avoir souscrit au Service Pumpkin avec l'accord préalable de son représentant légal
- juridiquement capable.

Il déclare agir pour son compte pendant toute la durée du Contrat et s'engage à utiliser l'Application Mobile Pumpkin exclusivement à des fins personnelles.

Pour utiliser l'Application Mobile Pumpkin, l'Utilisateur doit avoir un numéro de téléphone français ou belge et une adresse email. L'Utilisateur doit également être titulaire d'un Compte et d'une Carte Bancaire libellés en euros, délivrés par un établissement de crédit ou un établissement de paiement établi au sein de l'Union Européenne.

3.2 PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET D'OUVERTURE D'UN COMPTE PUMPKIN

Afin de créer un Compte Pumpkin, l'Utilisateur doit adhérer aux présentes CGU et renseigner les informations suivantes : nom, prénom, adresse mail, date de naissance, nationalité et pays de résidence.

Les mineurs de plus de 16 ans ayant un compte bancaire devront, en outre, fournir les documents suivants:

- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un relevé d'identité bancaire

Les mineurs de moins de 16 ou les mineurs sans compte bancaire devront, en outre, fournir les documents suivants :

- Une attestation manuscrite des parents
- Une copie de la carte d'identité de l'un des parents
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

PUMPKIN sera amené à transmettre ces informations à l'Emetteur qui pourra procéder à toutes les vérifications réglementaires auxquelles il est assujéti, notamment au regard de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. PUMPKIN pourra être amené à demander des pièces justificatives complémentaires. PUMPKIN ne procédera à l'ouverture du Compte Pumpkin qu'une fois l'ensemble de ces informations demandées reçues. PUMPKIN ou l'Emetteur se réservent le droit de refuser l'ouverture d'un Compte Pumpkin ou de refuser l'enregistrement d'un Compte

Bancaire, notamment si celui-ci a déjà été enregistré en lien avec un autre Compte Pumpkin ou en cas de suspicion de fraude.

Le Client devra communiquer par écrit à PUMPKIN toute modification afférente aux informations transmises ; cette notification peut se faire via le processus de modification prévu dans l'Application Mobile Pumpkin. En l'absence d'information de tout changement, PUMPKIN ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences préjudiciables pour l'Utilisateur telles que le blocage de son Compte Pumpkin.

L'Utilisateur devra indiquer un Identifiant, composé d'un User (adresse email valide) et d'un mot de passe. Il est entièrement responsable de toute utilisation et du maintien de la confidentialité de son Identifiant. Il accepte de ne pas utiliser les compte, nom ou Identifiant d'un autre Utilisateur à aucun moment, ni de divulguer son Identifiant à un tiers. Il accepte d'avertir immédiatement PUMPKIN, dans le cas où il soupçonne une utilisation non autorisée de son Identifiant à l'adresse suivante : [hello@pumpkin-app.com].

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations personnelles, sincères, exactes et à jour.

3.3 LIMITES D'UTILISATION DU COMPTE DE MONNAIE ELECTRONIQUE

Tant qu'il n'aura pas transmis les documents requis par la loi visés ci-après et permettant de contrôler son identité, l'Utilisateur ne sera pas autorisé à effectuer un virement de son Compte Pumpkin vers son Compte Bancaire (payout) au-delà de 1€.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquent cette limite applicable à l'Utilisateur personne physique :

- une copie d'un document officiel d'identité en cours de validité : pour les citoyens français, carte d'identité française ou permis de conduire (recto-verso), pour les étrangers résidant en France ou à l'étranger, passeport,
- un justificatif de domicile pourra être demandé à la discrétion de l'Emetteur.

4. FONCTIONNEMENT D'UN COMPTE PUMPKIN

4.1 ACHAT DE MONNAIE ELECTRONIQUE

L'acquisition de Monnaie Electronique peut être réalisée par Carte Bancaire (ou tout autre moyen de paiement disponible à travers l'Application Mobile Pumpkin), en une ou plusieurs fois. Le montant en numéraire versé par l'Utilisateur à un Bénéficiaire est émis en Monnaie Electronique, pour une valeur nominale équivalente et stockée sur le Compte Pumpkin de l'Utilisateur.

4.2 DÉTENTION DE MONNAIE ELECTRONIQUE

Le montant de Monnaie Electronique est conservé sur le Compte Pumpkin de l'Utilisateur :

- jusqu'à la date du Virement sur son Compte Bancaire, ou
- jusqu'à la date de réalisation d'un Paiement au profit d'un Bénéficiaire.

4.3 TRANSMISSION ET EXÉCUTION D'UN PAIEMENT

Lorsqu'il souhaite effectuer un Paiement, l'Utilisateur du Compte Pumpkin doit utiliser un processus de vérification de son identité (code secret à quatre chiffres, etc.). Lorsque l'Utilisateur clique sur l'onglet de validation du formulaire, le Paiement devient alors irrévocable.

5. DROIT DE RÉTRACTATION

L'Utilisateur a le droit de se rétracter du présent Contrat sans donner de motif sous un délai maximal de quatorze jours suivant la date de conclusion du Contrat.

Pour exercer son droit de rétractation, l'Utilisateur doit notifier à PUMPKIN avant l'expiration du délai de rétractation, par courrier postal (à l'adresse 26 rue des Ponts de Comines – 59800 Lille) ou par email (à hello@pumpkin-app.com), sa décision de rétractation du présent Contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou par courrier électronique).

PUMPKIN enverra sans délai à l'Utilisateur un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

Il est rappelé à l'Utilisateur que conformément à l'article L221-28 1° du code de la consommation, si l'Utilisateur effectue une première Transaction pendant le délai de rétractation, il perd le bénéfice du droit de rétractation à compter du moment de cette Transaction.

En tout état de cause, l'Utilisateur bénéficie du droit de mettre un terme au Contrat à tout moment dans les conditions de l'article 8.1.

6 OPPOSITION D'IDENTIFIANT - CONTESTATION DE TRANSACTION ET REPORTING

6.1 OPPOSITION D'IDENTIFIANT

L'Utilisateur doit informer PUMPKIN de la perte ou du vol de son Identifiant, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de celui-ci ou de ses données dès qu'il en a connaissance afin d'en demander le blocage. Cette déclaration doit être réalisée :

- par appel téléphonique au service clients de PUMPKIN au numéro : 01.79.72.79.88

ou

- directement par message électronique à l'adresse suivante : [hello@pumpkin-app.com]

PUMPKIN fera exécuter immédiatement par l'Emetteur la demande de mise en opposition de l'Identifiant concerné. L'événement sera enregistré et horodaté. Une confirmation écrite de cette mise en opposition sera adressée par PUMPKIN à l'Utilisateur concerné par message électronique.

PUMPKIN prend en charge le dossier sur le plan administratif et conserve toutes les traces pendant 18 (dix-huit) mois. Sur demande écrite de l'Utilisateur et avant l'expiration de ce délai, PUMPKIN communiquera une copie de cette opposition.

Toute demande d'opposition doit être confirmée sans délai par l'Utilisateur concerné, par lettre signée de ce dernier, remise ou expédiée sous pli recommandé, ou email, à PUMPKIN à l'adresse postale en tête des présentes ou à l'adresse [hello@pumpkin-app.com]

Ni PUMPKIN ni l'Emetteur ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences d'une opposition effectuée par télécopie ou courriel, qui n'émanerait pas de l'Utilisateur.

Une demande d'opposition est réputée faite à la date et à l'heure de réception effective de la demande par PUMPKIN. En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse de l'Identifiant, l'Emetteur est habilité à demander, par l'intermédiaire de PUMPKIN, un récépissé ou une copie du dépôt de plainte à l'Utilisateur qui s'engage à y répondre dans les plus brefs délais.

6.2 CONTESTATION D'UNE TRANSACTION

Pour toute réclamation relative aux Transactions réalisées par l'intermédiaire de PUMPKIN dans le cadre des présentes, l'Utilisateur est invité à s'adresser au service client de PUMPKIN à l'adresse : [hello@pumpkin-app.com]

L'Utilisateur qui souhaite ainsi contester une Transaction qu'il estime non autorisée ou mal exécutée doit transmettre sa demande à PUMPKIN dans les plus brefs délais et avant l'expiration d'un délai de 13 (treize) mois à compter de la date de la Transaction en question (une « Contestation »).

La responsabilité de l'Emetteur et la responsabilité de PUMPKIN ne sauraient en aucun cas être engagées en cas de faute de l'Utilisateur, de manquement intentionnel ou constitutif d'une négligence grave à ses obligations, de transmission tardive d'une opposition ou d'une contestation ou de mauvaise foi.

Après validation par PUMPKIN d'une contestation, PUMPKIN rétablira le Compte Pumpkin de l'Utilisateur dans l'état dans lequel il se trouvait avant la Transaction contestée.

Si l'Utilisateur, lors de l'ouverture du Compte Pumpkin, a fourni un mauvais numéro de Compte Bancaire (erreur d'IBAN, ...) provoquant des difficultés dans les opérations de Paiement ou de Virement, PUMPKIN sera autorisé à lui refacturer des frais de traitement de dossiers jusqu'à 80 (quatre-vingt) euros pour les recherches, démarches accomplies auprès des banques et rectifications, sans préjudice des frais qui pourraient être réclamés par l'Emetteur conformément aux conditions contractuelles qui le lient à l'Utilisateur.

6.3 REPORTING

Afin de permettre à l'Utilisateur de formuler d'éventuelles contestations auprès de PUMPKIN, l'Emetteur maintiendra les informations relatives à chaque Transaction dans ses registres pendant une durée de 13 (treize) mois (avant archivage jusqu'à l'expiration du délai légal de prescription) à compter de la date de chaque Transaction.

Après l'exécution de toute Transaction, l'Utilisateur recevra de PUMPKIN un mail récapitulatif des demandes et paiements reçus. L'Utilisateur peut décider, dans l'onglet paramètre de l'Application Mobile Pumpkin, de ne plus recevoir ces mails récapitulatifs.

7. ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur garantit qu'aucun élément de son profil sur l'Application Mobile Pumpkin ne porte atteinte aux droits de tiers, n'est contraire à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Il s'engage à ne pas :

- Exécuter le Contrat d'une manière illégale ou dans des conditions susceptibles d'endommager, de désactiver, de surcharger ou d'altérer l'Application Mobile Pumpkin ;
- Usurper l'identité d'une autre personne ou entité, falsifier ou dissimuler son identité, son âge ou créer une fausse identité ;
- Diffuser des données ou informations personnelles relatives à un tiers, telles que des adresses postales, numéros de téléphone, adresses électroniques, numéros de cartes bancaire, etc.
- Utiliser l'application Pumpkin a des fins commerciales. Il est fait état ici de vente ou revente d'objet, trading de monnaie électronique, jeux d'argent.

En outre, le Contrat ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Utilisateur, à titre onéreux ou gratuit. Il lui est donc interdit de céder à un tiers l'un quelconque des droits ou obligations qu'il tient des présentes.

En cas de manquement par l'Utilisateur/Bénéficiaire à ses obligations, PUMPKIN se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée afin de faire cesser les agissements concernés. Pumpkin se réserve notamment le droit de suspendre, supprimer et/ou bloquer l'accès au Compte Pumpkin de l'Utilisateur ainsi que de résilier immédiatement le Service Pumpkin.

8. DURÉE DU SERVICE ET DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION – RÉSILIATION

8.1 DURÉE DU SERVICE

Le Service Pumpkin est souscrit pour une durée indéterminée à compter de la réception par l'Utilisateur de l'email de confirmation de l'ouverture de son Compte Pumpkin.

L'une ou l'autre Partie pourra mettre un terme au présent Contrat sans indemnité de quelque nature que ce soit, à tout moment par simple lettre recommandée avec avis de réception, en respectant un préavis de 30 jours calendaires.

La notification de résiliation par l'Utilisateur devra être adressée à PUMPKIN à l'adresse postale suivante :

Pumpkin SAS
Service Résiliation

26 rue des Ponts de Comines
59800 LILLE

Il est convenu que la notification de résiliation par Pumpkin devra être adressée à l'Utilisateur à l'adresse que ce dernier lui aura préalablement communiquée.

8.2 RÉSILIATION POUR MANQUEMENT

En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une des obligations prévues aux présentes ou en cas de suspicion d'une utilisation frauduleuse ou illégale des services Pumpkin, Pumpkin peut suspendre immédiatement l'accès à ses services sans indemnisation de l'Utilisateur et mettre un terme de plein droit au présent Contrat.

8.3 CONSÉQUENCE DE LA TERMINAISON DU SERVICE

À la date de terminaison du Service Pumpkin, quelle qu'en soit la cause, le Compte Pumpkin sera désactivé et clos une fois tous les fonds transférés sur le Compte Bancaire de l'Utilisateur. L'Utilisateur devra indiquer les coordonnées de son compte bancaire permettant à PUMPKIN de lui rembourser la Monnaie Electronique figurant au crédit de son Compte. En l'absence d'indication, il appartient à PUMPKIN de suivre les instructions de Remboursement impliquant le remboursement par crédit de la Carte Bancaire ayant servi à l'acquisition de la Monnaie Electronique. PUMPKIN est déchargé de toute obligation dès lors qu'il aura confirmé à l'Utilisateur le Virement sur le compte bancaire indiqué ou le crédit sur sa Carte Bancaire du montant de Monnaie Electronique.

Ces Remboursements pourront dans certains cas être bloqués conformément à la législation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

9. RESPONSABILITE DE PUMPKIN AU TITRE DE L'ACCES A L'APPLICATION MOBILE PUMPKIN

PUMPKIN prend toutes les dispositions pour garantir la bonne exécution des Transactions, la sécurité et la confidentialité des données échangées dans le cadre de l'utilisation de l'Application Mobile Pumpkin conformément aux CGU.

Toutefois PUMPKIN ne saurait être tenu responsable à l'égard de l'Utilisateur des éventuelles erreurs, omissions, interruptions ou retards des Transactions réalisées via l'Application Mobile Pumpkin résultant d'un accès non autorisé à ce dernier.

PUMPKIN ne saurait davantage être tenu responsable des vols, destructions ou communications non autorisées de données résultant d'un accès non autorisé à l'Application Mobile Pumpkin.

PUMPKIN se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au Compte Pumpkin pour des raisons techniques ou de maintenance sans que ces opérations n'ouvrent droit à une quelconque indemnité. PUMPKIN s'engage à limiter ce type d'interruptions au strict nécessaire et entre 2H00 et 4h00 du matin.

Il est rappelé que l'Emetteur n'étant pas partie au présent Contrat, le présent article 9 n'a pas vocation à s'appliquer à l'Emetteur. En conséquence, l'Utilisateur est invité à consulter les conditions générales de Mangopay pour connaître les éventuelles stipulations régissant la responsabilité de Mangopay à son égard.

10. CAS D'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ DE PUMPKIN

Ni PUMPKIN, ni l'Emetteur n'interviennent dans l'origine des Transactions. Ils n'exercent aucun contrôle sur la conformité, la sécurité, la licéité, les caractéristiques et le caractère approprié des produits ou services objet d'une Transaction. A cet égard, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les informations utiles avant de procéder à un Paiement au profit d'un Bénéficiaire en toute connaissance de cause. Chaque Paiement réalisé par l'Utilisateur donne naissance à un contrat directement formé entre lui et le ou les Bénéficiaires auquel PUMPKIN et l'Emetteur sont étrangers. Ces derniers ne pourront en conséquence être tenus responsables de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations à l'origine du Paiement imparties tant à l'Utilisateur qu'au Bénéficiaire ni des préjudices éventuels causés à l'un ou l'autre.

Il est rappelé à l'Utilisateur que PUMPKIN n'est pas émetteur ni même gestionnaire de Monnaie Electronique au sens du code monétaire et financier, Mangopay assumant seul ce rôle vis-à-vis de l'Utilisateur. En conséquence, la responsabilité de PUMPKIN ne pourra être engagée que pour des manquements prouvés à ses obligations contractuelles liées à son activité

de distributeur de la Monnaie Electronique de Mangopay ou d'éditeur de l'Application Mobile Pumpkin.

Sur la responsabilité de Mangopay, l'Utilisateur est invité à se référer aux conditions générales de Mangopay.

11. RÈGLES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Mangopay, en sa qualité d'émetteur de la Monnaie Electronique et PUMPKIN, en sa qualité de distributeur de la Monnaie Electronique, sont tenus, en vertu des dispositions des articles L.561-2 et suivants du Code monétaire et financier, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, de procéder à certaines surveillances et vérifications afférentes notamment pour chaque Transaction, à l'identification de l'Utilisateur et du Bénéficiaire. Ils doivent en outre, s'informer auprès de l'Utilisateur de toute relation d'affaire ou opération à l'origine ou objet de l'opération et de la destination des fonds.

Les principes de la réglementation et les seuils au-delà desquels PUMPKIN et ses Partenaires au titre des présentes (Mangopay, Payline, Crédit Mutuel Arkéa) sont habilités à demander des informations complémentaires à l'Utilisateur sont indiqués sur l'url : <https://docs.mangopay.com/guide/kyc>

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance de cette législation et prendra toutes dispositions pour faciliter les vérifications nécessaires requises par PUMPKIN et l'Emetteur. Il les informera de toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées sur son Compte et fournira tout document ou information requis.

L'Utilisateur reconnaît que l'Emetteur ou PUMPKIN peuvent mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un Identifiant, l'accès à un Compte Pumpkin ou l'exécution d'un Paiement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature.

L'Utilisateur reconnaît que PUMPKIN ou l'Emetteur peuvent, de par leurs obligations légales et réglementaires, être amenés à signaler toute Transaction qui semblerait suspecte à la cellule de renseignement financier nationale (TRACFIN). Dès lors PUMPKIN et l'Emetteur ne

sauraient être poursuivis ni voir leur responsabilité engagée pour toute déclaration faite de bonne foi à ce titre.

12. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

PUMPKIN attache une grande importance au respect des données personnelles des Utilisateurs. Afin d'en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance de notre politique de confidentialité.

13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La mise à disposition par PUMPKIN à l'Utilisateur, pour les besoins du Service Pumpkin et de son utilisation, d'éléments relevant du code de propriété intellectuelle, en particulier l'Application Mobile Pumpkin, est strictement limitée à la fourniture du Service Pumpkin et ne saurait être considérée comme une cession de quelque droit de propriété intellectuelle que ce soit.

Dans le cadre de l'utilisation du Service Pumpkin, l'Utilisateur bénéficie d'une licence d'utilisation de l'Application Mobile Pumpkin. Cette licence est non exclusive, incessible et non transférable. Elle ne peut être exploitée par l'Utilisateur qu'aux seules fins de l'usage du Service Pumpkin.

L'Utilisateur s'engage à ne pas décompiler, désassembler ou chercher de quelque manière que ce soit, à reconstituer le code source de l'Application Mobile Pumpkin, sans l'autorisation expresse de PUMPKIN.

14. COMPTES INACTIFS

Un compte est considéré comme inactif lorsqu'à l'issue d'une période de 12 mois, il n'a fait l'objet d'aucune opération et que l'Utilisateur, son représentant légal ou la personne habilitée ne s'est pas manifestée auprès de Pumpkin.

Après notification d'inactivité restée sans réponse auprès de l'Utilisateur, de son représentant légal ou de la personne habilitée, PUMPKIN se réserve le droit de clôturer des comptes inactifs depuis plus de 12 mois.

En cas de décès, le solde ne pourra être remboursé qu'aux ayant-droits de l'Utilisateur.

15. FORCE MAJEURE

Aucune Partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement à l'une de ses obligations contractuelles qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure. Sont considérés comme des cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les dysfonctionnements résultant de perturbations ou d'interruptions dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunication fournis par le ou les exploitants de réseaux ou des serveurs exploités par des sociétés tierces, auxquels est (sont) connecté(s) le réseau(x) servant de support aux Services, la mauvaise transmission quelconque due aux réseaux de télécommunications et aux réseaux internet, intranet, extranet, les événements naturels (foudre, incendie, inondation, tremblements de terre...), les faits de guerre, émeutes, attentats, les conflits de travail des prestataires ou des fournisseurs du Prestataire.

Dans un premier temps, l'exécution du Service Pumpkin sera suspendue pendant une durée d'un mois.

Si la durée de la force majeure est supérieure à un mois, chaque Partie pourra résilier les présentes à tout moment par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre Partie, sans préavis et sans indemnité de part et d'autre.

16. PROTECTION DES DÉPÔTS

Les fonds de l'Utilisateur sont déposés à chaque fin de Jour Ouvré dans un compte ouvert auprès d'une Banque et sont cantonnés par celle-ci.

17. DIVERS

Les présentes CGU ainsi que les dispositions légales et réglementaires sur la Monnaie Electronique sont les seules conditions qui régissent les relations entre les Parties. A ce titre, il est rappelé que les présentes CGU ne régissent pas les relations contractuelles entre l'Utilisateur et Mangopay relatives notamment à l'émission et la gestion de la Monnaie Electronique, lesquelles figurent dans un document séparé devant être accepté par l'Utilisateur préalablement à l'utilisation du Service Pumpkin.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGU viendrait à être déclarée nulle ou illégale, toutes les autres dispositions resteraient en vigueur. Dans ce dernier cas, la clause considérée comme nulle ou illégale sera modifiée par le tribunal saisi de sa validité et interprétée de manière à lui conférer les effets les plus proches possibles, dans la mesure permise par la loi, de la clause déclarée nulle ou illégale.

PUMPKIN se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes CGU. PUMPKIN en informera l'Utilisateur par écrit ou par courrier électronique, au plus tard un mois avant la date d'entrée en vigueur des modifications, sauf s'il s'agit d'une modification résultant d'un texte réglementaire dont l'entrée en vigueur sera immédiate. Il est par conséquent important que l'Utilisateur consulte régulièrement sa boîte mail.

L'Utilisateur peut refuser les modifications proposées et doit notifier son refus et la résiliation des présentes au Service Client de PUMPKIN par lettre recommandée avec avis de réception avant la date d'entrée en vigueur des modifications proposées (cachet de la Poste faisant foi) à PUMPKIN, situé 26 rue des Ponts de Comines – 59800 Lille. Le refus donnera lieu, sans frais, à la résiliation des CGU, ainsi qu'au Remboursement des unités de Monnaie Electronique lui appartenant.

En l'absence de contestation écrite de l'Utilisateur dans ce délai d'un mois par lettre recommandée avec AR adressée à PUMPKIN ou par email à l'adresse hello@pumpkin-app.com, ce dernier est réputé avoir accepté ces modifications.

Les relations entre les Parties après la date d'entrée en vigueur seront alors régies par la nouvelle version des CGU.

Il est par conséquent important que l'Utilisateur consulte ses emails et lise régulièrement les CGU accessibles en ligne sur l'Application Mobile Pumpkin à tout moment.

18. CONVENTION DE PREUVE

Sauf preuve contraire dûment documentée fournie par l'Utilisateur, la preuve des Transactions résultera des relevés de PUMPKIN communicables à l'Utilisateur à sa demande à l'adresse hello@pumpkin-app.com.

L'Utilisateur et PUMPKIN reconnaissent, dans leurs rapports, la validité et la force probante des courriers électroniques, des SMS et des documents numérisés échangés entre eux dans le cadre des présentes, ainsi que des notifications effectuées par PUMPKIN à l'Utilisateur.

19. RECLAMATION

Les réclamations relatives à l'utilisation du Service Pumpkin et à l'exécution du Contrat sont à formuler email à l'adresse hello@pumpkin-app.com.

20. MEDIATION

En cas de litige, l'Utilisateur dispose du droit de recourir au médiateur de la consommation dont relève PUMPKIN, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO).

La médiation est un processus de règlement amiable des litiges gratuit, confidentiel, et rapide que chaque partie est libre d'accepter et d'interrompre à tout moment.

Le médiateur de la consommation est une personne indépendante qui a pour mission de proposer une solution au litige opposant le professionnel et le consommateur par un avis que chaque partie est libre d'accepter ou de refuser.

Pour déposer une demande de médiation, le processus à suivre est le suivant :

- L'utilisateur adresse, avant de saisir le médiateur, une réclamation écrite comme indiqué à l'article 19 ;
- si dans un délai d'un mois à compter de votre réclamation écrite, l'Utilisateur obtient une réponse non satisfaisante ou aucune réponse, il peut saisir le médiateur
 - par voie électronique sur le site du médiateur www.mediationconso-ame.com ;
 - par voie postale à l'adresse suivante : AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

21. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Sauf en cas d'application d'une loi d'ordre public (laquelle ne s'appliquera que dans les strictes limites de son objet), il est expressément stipulé que le Contrat est soumis à la loi française et que tout litige entre les Parties au titre de ce Contrat sera soumis à la juridiction des tribunaux français compétents.